

Les ÉCHOS))) de Saint-Cast Le Guildo

N° 67

Le Journal municipal de la commune
décembre 2014 - janvier 2015



Salle d'Armor
toutes les dernières
infos en p 5



www.ccpaysdematignon.fr/-Saint-Cast-Le-Guildo

VŒUX DE M^{me} LE MAIRE
le samedi 10 janvier 2015
à 17h00 à la Salle d'Armor

► **Notre dossier :** Maurice COUPÉ
nous offre un conte de Noël en
version française et Gallo !

p 10 et 11



VISITE DU PÈRE NOËL Le Père
Noël a annoncé sa venue
à Saint-Cast-le Guildo le
samedi 20 décembre à
15h30, sur la Grande
Plage (côté Place Piron).

Édito

C'est d'abord le plaisir sincère de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une belle année 2015, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle ou associative, mais aussi l'occasion de vous remercier pour votre engagement, à quelque niveau qu'il soit, en faveur de St Cast le Guildo. C'est un moment traditionnel mais bien particulier que revêtira la cérémonie des vœux du maire et de son conseil municipal le 10 janvier prochain dans la salle d'Armor. En effet, ce sont les premiers vœux de notre mandature. Nous profitons de ce moment pour présenter l'état d'avancement des projets en cours et à venir

L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE...

Notre équipe municipale s'est attelée à la tâche sans perdre de temps, afin de poursuivre ou terminer les programmes d'investissements initiés au cours du précédent mandat et pour en lancer de nouveaux, conformément aux engagements pris pendant la période électorale :

- La salle d'Armor : très attendue de tous, elle sera enfin disponible fin décembre !
- La nouvelle station d'épuration à Notre Dame Du Guildo :

Finaliser sa construction est une priorité, sans perdre de temps, pour des raisons sanitaires.

• Réaménager le bourg de St Cast : L'acquisition de l'hôtel de la Poste nous a permis de lancer une étude visant à revitaliser ce quartier afin d'y installer une garderie et un restaurant scolaire plus proche des écoles.

• Nouvel Office de Tourisme : Le projet de construction est à l'étude. C'est une nécessité pour notre commune, station balnéaire, de se doter d'un outil de développement touristique moderne et performant adapté à notre réalité et aux temps économiques. L'installation d'une antenne de l'Office de Tourisme, l'été dernier, dans la salle d'Avau-gour à Notre Dame Du Guildo est une expérience positive que nous réitérerons en 2015.

• les locaux de la SNSM : Il est nécessaire de garantir aux sauveteurs en mer des conditions optimales à leur action. Chaque année, la SNSM assure un rôle essentiel sur le littoral communal... Beaucoup lui en sont redevables.

• Un skate parc verra bientôt le jour à Notre Dame du Guildo.

• La signalétique : nous avons travaillé sur la signalétique en concertation avec les acteurs économiques. L'objectif est de permettre aux visiteurs de notre commune d'y circuler avec davantage de visibilité.

NOTRE ENGAGEMENT AUPRÈS DE LA POPULATION...

• Le social et le scolaire : La mise en place des TAP (Temps d'activités péri scolaires), depuis septembre dernier, a nécessité la formation d'agents communaux au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) pour pouvoir encadrer avec sérieux la prise en charge des élèves de nos trois écoles.

Grâce au travail de notre animatrice, le fonctionnement a été efficace et serein dès la rentrée scolaire.

Son rôle est aussi d'être à l'écoute et au service de ceux qui parmi nous en ont le plus besoin, de mettre en place des dispositifs ou réunions qui améliorent le lien social :

* le dispositif CAP AGE mis en place en octobre a déjà satisfait quelques bénéficiaires.

* Des réunions publiques d'informations sont programmées : prévention des accidents domestiques, information sur la maladie d'Alzheimer...

• Le tissu économique et associatif : C'est dans la concertation que nous voulons assurer le développement de notre commune. Nous avons rencontré 80 acteurs économiques de notre cité pour un échange qui s'est révélé riche, le 22 septembre dernier. Des groupes de réflexion constitués par des commerçants, artisans, professions liées à la mer et à la terre, professions libérales de St Cast le Guildo, contribueront à rechercher des idées et des initiatives visant au développement économique de notre territoire. Nous les remercions vivement pour cet investissement. Ce sont ces professions qui sont en prise directe avec le monde économique local. Leur avis nous est précieux.

La vitalité de notre tissu associatif, qui s'exerce dans tous les domaines, montre la générosité et l'engagement de nos concitoyens dans des causes communes. La ville compte de nombreuses associations qui participent à développer le lien social. C'est remarquable. Nous tenons à féliciter et remercier tous ceux qui les animent. Prendre des responsabilités, donner de son temps, s'occuper des autres, voilà un beau message d'altruisme à donner aux plus jeunes, un bon antidote à l'égoïsme et au chacun pour soi.

• Nos relais : Les correspondants de quartiers : leur rôle est primordial dans le dispositif du plan communal de sauvegarde. Nous saluons ces femmes et hommes qui ont accepté de s'investir de cette manière avec citoyenneté.

• Les commissions extra municipales : Au nombre de trois, (jeunesse et sports, patrimoine et éco-citoyenneté), chacune est composée par six élus et six non élus. Elles ont une mission de réflexion et de proposition auprès du Conseil Municipal.

La communication : Comme nous l'avons annoncé lors de la campagne, nous avons repris la distribution du Journal Municipal. Notre mensuel sera encore amélioré en tenant compte de vos remarques et suggestions.

La prochaine création du site Internet de la mairie est en cours. Des réunions de concertations et d'informations seront mises en place durant l'année 2015.

SOMMAIRE

> Édito	p 2
> Les infos de la Mairie	p 3
> Les échos du Conseil Municipal	p 6
> Patrimoine : Les Sapeurs Pompiers de Saint-Cast	p 8
> Dossier : Maurice Coupé	p 10
> Évènements à venir	p 11
> Les infos de l'Office de Tourisme	p 12
> Saint Cast Le Guildo à l'heure de la Route du Rhum	p 13
> Travaux	p 15
> Infos pratiques	p 16
> Vie des associations	p 17
> Les Echos culturels	p 20

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES...

• La communauté de communes: La commune se montre très impliquée dans la communauté de communes, tous les élus castins et guidocéens s'y investissent dans une démarche constructive et coopérative. La piscine municipale est en fin de vie... Les représentants élus des autres communes s'y montrent sensibles car il s'agit bien d'un équipement d'intérêt communautaire.

Une bonne gestion des finances communales, des investissements pour un développement harmonieux de notre commune, une écoute attentive à vos attentes, voilà en quelques mots la ligne directrice du nouveau Conseil Municipal.

Nous rappelons que c'est dans sa capacité à investir que se mesure le dynamisme d'une commune et pour cela, les charges de fonctionnement doivent être soigneusement contrôlées, plus que jamais d'ailleurs lorsque les aides que nous apportent l'État, la Région ou le Département stagnent

ou régressent.

Nos investissements sont raisonnés.

Nous voulons rendre hommage aux agents de la commune et les associer à ces vœux. Nous les remercions pour leur accueil lors de la prise de nos nouvelles fonctions et saluons le professionnalisme dont ils font preuve au quotidien.

Nous remercions aussi l'ensemble des élus de notre Conseil Municipal, l'implication affichée par tous permet d'œuvrer positivement afin de développer notre commune.

Nous voudrions terminer en adressant à chacun et chacune d'entre vous, particulièrement ceux qui sont dans la peine ou la difficulté, des vœux sincères et chaleureux de bonne et heureuse année 2015.

Josiane Allory, maire, René Iorre, Gilbert Ménard, Jacqueline Blanchet, Magali Egrix, Valérie Leclerc, Olivier Cojean, adjoints Ange Montfort, Conseiller délégué, Christian Lancelot, Vice-Président de la Communauté des communes.

LES INFOS de la Mairie

▼ AMÉNAGEMENTS

Rénovation du bourg



Suite à l'achat de l'ancien hôtel de la poste, une étude urbanistique a été lancée pour réaménager ce quartier.

Des candidats ont répondu à l'appel d'offres et l'un d'entre eux sera sélectionné.

Parking Primauguet



La commune a effectué l'acquisition d'un terrain vague situé rue de Primauguet.

Les services techniques remettront en

état cet espace afin d'y réaliser une zone de stationnement. Un emplacement pour autocar y est prévu.

Restaurant scolaire - « Les Hortensias »

Les anciens locaux de la maternelle de l'école publique abritent désormais :

- > la cantine municipale pour les élèves de l'école publique « Les Terre-Neuv@s » ainsi que ceux de l'école privée « Chez Nous »,
- > la garderie municipale
- > une salle dédiée aux Tap (Temps d'activités péri-scolaires).

Ces locaux ont subi des transformations et une rénovation afin de répondre à ce changement d'affectation. Les dernières peintures sont maintenant achevées.

▼ RÉCEPTION

Pot de bienvenue aux bébés de l'année 2014 le samedi 17 janvier 2015

Nous recevrons les parents et les bébés nés en 2014 le samedi 17 janvier 2015 à 11h en l'hôtel de Ville.

Les parents recevront un courrier de la Mairie les invitant à cette cérémonie.

▼ ANIMATION

CAP AGE – animation « Temps forts »

Cette animation aura lieu le vendredi 19 décembre de 14h à 17h à la salle Abbé Le breton.

▼ ÉLECTIONS

Pourquoi je vote en 2015?

LISTES ÉLECTORALES: n'oubliez pas de vous inscrire pour les élections départementales de mars 2015 et les élections régionales de décembre 2015.

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 31 décembre 2014 à 17h00 pour le faire. Pour vous inscrire, vous devez vous présenter en Mairie munis des pièces suivantes:

- > Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité,
- > Un justificatif de domicile (facture récente de loyer, eau, électricité)
- > Votre dernière carte d'électeur ou l'indication de votre dernière commune d'inscription

Les jeunes ayant déjà eu 18 ans ou qui les auront bientôt (nés entre le 1^{er} mars 1996 et le 28 février 1997) qui n'auraient pas reçu leur avis d'inscription par courrier, doivent prendre contact avec la mairie

pour vérifier leur inscription. En effet, ces jeunes sont inscrits d'office dans la commune où ils ont effectué leur recensement militaire.

En cas de changement d'adresse à l'intérieur de la commune, il est impératif de vous présenter en mairie pour le signaler en vous munissant de votre carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile à la nouvelle adresse.

▼ ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Éclairage public



Les demandes en matière d'économie d'électricité et de développement durable faites auprès des collectivités territoriales, ont conduit la municipalité à mener une réflexion sur l'éclairage public.

Dès janvier 2015, en tenant compte des économies annuelles engendrées, tout en préservant la sécurité des habitants de la commune, une extinction des lampadaires entre 23h et 6h en période hivernale est prévue.

Cette démarche s'inscrit dans un dispositif de test et fera l'objet d'une réflexion approfondie au printemps. À suivre...

▼ ASSAINISSEMENT

Station d'épuration de Notre Dame du Guildo



Réaliser une station d'épuration performante et non polluante à Notre Dame Du Guildo est un objectif prioritaire de notre début de mandat.

Le dossier de cette station d'épuration a été repris tel quel, dans son intégralité, dès notre élection. Les quantités d'eaux usées à traiter ont été définies et validées

par les services de l'état. Aujourd'hui, l'appel à candidatures pour la conception et réalisation des travaux est en cours.

▼ ÉQUIPE MUNICIPALE

Composition des commissions extra municipales

Culture et Patrimoine

Élus: Magali EGRIX, Jocelyn VALOT, Eve-Marie DERUELLE, Ange MONTFORT, Thomas JARRY, Annie LEBLANC

Non Élus: Gaëtan BODIN, Maurice LORIAN, François HAMON, André LERONDEAU, Gérard FROSTIN, Charles LEVEQUE

Eco-Citoyenneté

Élus: Olivier COJEAN, Frédérique BREBANT, Guillaume BOUCHONNEAU, Géraldine DESCOMES, Johann PRODHOMME, Gérard VILT

Non Élus: Gustave GENDRON, Bernard GRANDCLAUDON, Yann HOURDIN, Soizic TROTEL, Alain DUBOS, Thierry DEPAYS

Jeunesse et Sport

Élus: Magali EGRIX, Christian LANCELOT, Valérie LECLERC, Bruno BREGAINT, Johann PRODHOMME, Anne-Laure BODIN

Non Élus: Anne GOLTAIS, Laurent FOREAU, Alain MOTTAIS, Guy ALLAIN, Stéphane DUBOIS, Alain GOUYA

▼ JOURNAL MUNICIPAL

Votre avis nous intéresse !

Sur le volume de journaux distribués (env. 2000 exemplaires), nous avons reçu 165 questionnaires (8,25 %). Si on prend en compte les résultats moyens de ce type de sondage, on obtient en retour 4 à 5 % d'imprimés. Nous remercions donc les personnes qui ont accepté de compléter et retourner en mairie cette enquête.

L'objectif est de concevoir un journal municipal qui réponde réellement aux besoins et aux attentes des habitants de notre commune.

Nous avons pris en compte les avis donnés pour établir l'appel d'offres de notre futur journal « les Échos de SAINT CAST LE GUILDO ».

• POURCENTAGE DES LECTEURS

60 % d'entre vous le lisent systématiquement et 40 % régulièrement.

Le journal semble satisfaire une grande majorité puisque 65 % le jugent intéressant et 32 % très intéressant.

Il en est de même pour ce qui concerne l'intérêt des informations proposées: 33 % considèrent l'information complète, 50 % assez complète et 14 % incomplète.

• LES THÈMES LES PLUS APPRÉCIÉS

Parmi les thèmes qui intéressent davantage les lecteurs: les infos pratiques (88 %) et les comptes rendus du Conseil Municipal (87 %) sont plébiscités.

Dans l'ordre préférentiel viennent ensuite: l'état civil/permis (77 %), la vie économique (71 %), la culture et le patrimoine (68 %), les travaux (61 %), les retours sur événements (55 %), le zoom sur association (53 %), le dossier thématique (42 %), les rencontres (35 %), les infos sportives (27 %).

• VOS SUGGESTIONS

Nous avons laissé à la population la possibilité de nous suggérer de nouvelles rubriques.

Voici les nombreuses propositions que nous avons pu relever:

- > une rubrique ludique (jeux, mots croisés), les loisirs (festivités) pour le mois à venir, des informations sur les commerces, les pharmacies et médecins de garde, une rubrique jeunesse, des recettes (du terroir, de remèdes), des contes, une rubrique en gallo, des petites annonces, l'histoire de St Cast Le Guildo, des portraits, les interventions et débats au Conseil Municipal. Sur ce dernier point, il n'est pas possible de les retranscrire dans le journal tant que le PROCÈS-VERBAL du conseil n'a pas été approuvé par le conseil municipal suivant. Outre le volume important que revêtiraient ces interventions en conseil, si nous devions les publier, ce serait avec deux mois de décalage. Les futurs PV des conseils seront intégralement publiés sur le futur site internet de la mairie (bientôt réalisé).

Il est également demandé plus d'informations:

- > sur les associations (adresses et contacts),
- > sur les festivités,
- > le volet médical (maladies: Parkinson, Alzheimer...),
- > sur les travaux en cours et à venir,
- > sur les projets de grands travaux (station d'épuration, salle d'Armor, aménagement du bourg, office de tourisme...),
- > sur la vie portuaire et l'évolution du port.

Nous ne pourrions, bien sûr, mettre en place l'ensemble des rubriques suggérées. Le journal municipal excédera rarement vingt pages... Toutefois, nous pren-

drons en compte les idées soumises.

La demande de donner la parole aux groupes minoritaires au travers d'une tribune libre apparaît à plusieurs reprises. Depuis le numéro d'octobre 2014, un espace tribune libre est à disposition des deux groupes minoritaires. Seul M. PRODHOMME a utilisé cette possibilité. Dans ce numéro de décembre/Janvier, le groupe constitué de M. BREGAINT, M. HERVE, M^{me} LEBLANC, M^{me} MICHEL et M. VILT a fait paraître un article.

• **RAPPORT TEXTE/VISUEL**

84 % d'entre vous jugent l'équilibre pertinent et 16 % estiment qu'il y a trop de photos.

• **PERIODICITE**

62 % d'entre vous apprécient le journal mensuel. 30 % ne se prononcent pas.

• **VOTRE PROFIL ET VOS HABITUDES**

Bonne parité: 51 % de femmes et 49 % d'hommes. La tranche d'âge des personnes de plus de 75 ans a répondu à ce questionnaire à hauteur de 45 %, puis les 60/75 ans (44 %), les 40/60 ans (9.6 %), les 25/40 ans (1.8 %). 88.4 % de ceux qui ont complété ce questionnaire sont retraités (9.7 % sont actifs). Seulement 9 % consultent le journal municipal sur le site internet de l'intercommunalité.

LES ORIENTATIONS

De nombreuses observations font état de la satisfaction du changement récent de la forme du bulletin municipal. De même, la distribution du journal dans les boîtes à lettres est très largement appréciée. La périodicité est à maintenir.

Nous prenons en compte une information plus complète sur les dossiers en cours et les grands projets d'actualité ou à venir (emprunts toxiques, la salle d'Armor, le projet « Pierre et Vacances », la station d'épuration de Notre Dame Du Guildo, etc). L'organigramme des services municipaux fera l'objet de plusieurs rubriques tout au long de l'année 2015. La demande d'un « catalogue » des associations de la commune sera à l'étude au moment de la création active de notre site internet.

Certains jugent le journal trop luxueux en papier semi-glacé. À ce jour le journal 130 g (papier semi-glacé) 20 pages coûte 1,02 € TTC l'unité. L'ancienne formule (papier 90 g) 20 pages était de 0,89 € TTC l'unité.

Nous referons des consultations/enquêtes par le biais du Journal Municipal

▼ **SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

Acquisition d'un radar pédagogique

Nous avons recensé les courriers reçus en mairie concernant les problèmes de sécurité routière, sur le territoire communal depuis avril.

Une étude avec la DDTM, les services du Conseil Général est en cours et la municipalité a décidé d'acquérir un radar pédagogique mobile.

Il sera placé aux différents lieux sensibles et dangereux de notre territoire. Il permettra de connaître le nombre d'infractions (excès de vitesse) journalières.

▼ **BÂTIMENTS MUNICIPAUX**

Salle d'Armor

Initialement, la salle d'Armor devait être livrée fin juillet.

Le rapport du contrôleur technique de la société DEKRA en date du 17/07 a révélé des faiblesses dans la dalle béton entre la piscine et la terrasse.

Une issue de secours est prévue à cet endroit. Certains d'entre vous ont pu constater qu'il pleuvait dans notre piscine municipale! À ce jour nous avons l'autorisation de finaliser les travaux d'étanchéité de la terrasse. La dernière étape de ces travaux imprévus consistera en l'aménagement d'un chemin d'évacuation sur cette dalle. La commission de sécurité doit passer fin novembre et émettre un avis quant à l'ouverture de la salle d'Armor.

Les baigneurs de la St Sylvestre seront donc « sans doute » les premiers à bénéficier de l'occupation de la salle le 31 décembre prochain.

La cérémonie des vœux présentés par Mme le Maire est fixée au SAMEDI 10 JANVIER à 17H dans cette salle.

Nous nous engageons à communiquer dans un futur numéro du Journal Municipal le coût réel des travaux de rénovation. Une visite à l'intention de la population et des associations sera programmée dès que possible.

▼ **COMMÉMORATIONS**

Cérémonies du 11 novembre

Deux cérémonies se sont déroulées sur la commune: une au monument aux morts de Notre Dame Du Guildo, l'autre au monument de Saint-Cast.



Les enfants des écoles ont été invités afin de commémorer le centième anniversaire de la 1^{re} guerre mondiale, la guerre 14/18. Au cours de ces célébrations, l'appel aux 120 hommes castins et guildocéens morts pour la France a été prononcé. Un vin d'honneur en l'hôtel de ville a clos cette matinée.



Les ÉCHOS du Conseil Municipal

du vendredi 24 Octobre 2014

FINANCES

TARIFS SERVICE D'EAU POTABLE TTC — ANNÉE 2015

Au vu du contrat de Délégation du Service Public d'eau potable, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013, M^{me} ALLORY demande au Conseil Municipal de maintenir les tarifs correspondants

LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE A L'UNANIMITÉ

Part fixe annuelle 58,23 € HT (diamètre compteur: de 15 mm à 50 mm)

Part fixe annuelle 598,26 € HT (diamètre compteur (> ou = 60 mm))

TARIFS TTC SERVICE ASSAINISSEMENT — ANNÉE 2015

Au vu du contrat de Délégation du Service Public d'assainissement, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013, elle demande au Conseil Municipal de maintenir les tarifs correspondants.

LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE A L'UNANIMITÉ

Part fixe annuelle: 59,55 € HT

Prix du m³ assujetti à l'assainissement: 0,855 € HT

DÉCISION MODIFICATIVE N° 4 — BUDGET COMMUNAL ANNÉE 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL

Par 17 Voix POUR, 3 Voix CONTRE (M^{me} MICHEL + pouvoir de M. HERVÉ, M. VILT) et 3 Abstentions (M. BREGAINT, M^{me} LEBLANC, M. PRODHOMME) DÉCIDE de modifier et d'ouvrir les crédits suivants du budget COMMUNAL pour l'année 2014:

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

- > Chapitre 022 -
« Dépenses imprévues » - 65 000 €
- > Article 64111 -
« Rémunération principale » ... + 69 963 €
- > Article 6336 - « Cotisation
CNFPT et centre de gestion » + 1 062 €
- > Article 6338 - « Autres impôts,
taxes... sur rémunérations » + 50 €
- > Article 64112 - « NBI, SFT et
indemnité de résidence » - 2 870 €

- > Article 64118 -
« Autres indemnités » + 2 921 €
- > Article 64131 -
« Rémunérations » + 2 900 €
- > Article 6451 - « Cotisations
à l'URSSAF » + 9 500 €
- > Article 6453 - « Cotisations
aux caisses de retraite » + 54 327 €
- > Article 6455 - « Cotisations
pour assurance du personnel » ... - 6 815 €
- > Article 6458 « Cotisations aux
autres organismes sociaux » + 1 500 €
- > Article 64731
« Versées directement » - 18 440 €
- > Article 6475 - « Médecine
du travail, pharmacie » + 300 €
- > Article 6332 - « Cotisations
versées au FNAL » + 6 €
- > Article 60632 - « Fourniture
petit matériel » + 6 000 €

Recettes:

- > Article 7381 - « Taxe additionnelle
aux droits de mutation » + 34 000 €
- > Article 6419 - « Remboursements
sur rémunération
du personnel » + 21 404 €

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ DÉCIDE de modifier et d'ouvrir les crédits suivants du budget COMMUNAL pour l'année 2014:

SECTION INVESTISSEMENT

- > Article 2182 - Opération 114 -
« acquisition véhicule » + 18 000 €
- > Article 2313 - Programme 115 -
« cantine garderie » - 18 000 €

FONCTIONNEMENT

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC L'A.P.M.I POUR LA MISE A DISPOSITION DE CERTAINS LOCAUX DE L'ÉCOLE SAVARY

Pour rappel: la Communauté de Communes du Pays de Maignon s'est vue transférer en 2009 la compétence « musique ».

Considérant que les locaux sis rue de la ville Orien ne correspondent plus aux conditions nécessaires pour accueillir un public d'école de musique, il est demandé au Conseil Municipal:

- d'abroger la convention en date du 16 décembre 2010
- d'autoriser M^{me} le Maire à signer une nouvelle convention avec l'A.P.M.I (Atelier de Pratique Musicale Inter-communal) du Pays de Maignon afin de mettre à disposition de l'école de musique certains locaux de l'école Savary sis rue de la Colonne à compter du 1^{er} septembre 2014.

LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE Par 18 Voix POUR et 5 Abstentions (M^{me} MICHEL + pouvoir de M. HERVÉ, M. BREGAINT, M^{me} LEBLANC, M. VILT)

RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC AU PORT DU GUILDO PAR « ALFA NAUTIC »

Afin de maintenir une activité maritime au Port du Guildo, M. LORRE, Adjoint au Maire en charge des Affaires Portuaires, propose le renouvellement de la convention avec la société ALFA NAUTIC afin d'y réaliser des opérations de stockage des navires de plaisance.

LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE A L'UNANIMITÉ



LES ÉCHOS du Conseil Municipal du vendredi 24 Octobre 2014 (suite)

■ DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT ÉLU AU SEIN DU COMITÉ DE PILOTAGE « PROJET TOURISTIQUE ÉOLIEN OFFSHORE »

Vu la délibération du Syndicat Mixte du Pays de Dinan relative au Comité de Pilotage « Projet touristique éolien Offshore » en date du 23 septembre 2014 M^{me} le Maire demande au Conseil Municipal de désigner un représentant Élu pour siéger au sein du Comité de Pilotage pour le « Projet touristique éolien Offshore ».

M. Olivier COJEAN et M. Gérard VILT proposent leur candidature. Les votes ont donné les résultats suivants: Olivier COJEAN: 17 Voix - Gérald VILT: 5 Voix

M. Johann PRODHOMME ne prend pas part au vote du fait de son appartenance à l'association LITTOMARIS.

))) LE CONSEIL MUNICIPAL Par 17 Voix POUR - DÉSIGNE M. Olivier COJEAN pour siéger au sein du COPIL « Projet touristique éolien Offshore »

🕒 TRAVAUX

■ AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG - CONSULTATION POUR UNE ÉTUDE DE PROGRAMMATION URBAINE ET ARCHITECTURALE

M^{me} le Maire informe qu'un aménagement du Centre Bourg est en projet. Une consultation pour une étude de programmation urbaine et architecturale doit être lancée. Elle demande au Conseil Municipal:

- de valider le Dossier de Consultation établi par le Centre d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E)
- de l'autoriser à lancer la Consultation
- de l'autoriser à signer les pièces afférentes au marché correspondant.

))) LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE À L'UNANIMITÉ

■ CONCEPTION ET RÉALISATION D'UNE STATION D'ÉPURATION AU GUILDO LANCÉMENT DE LA CONSULTATION POUR LE MARCHÉ DE TRAVAUX

M. LORRE, Adjoint en charge des travaux, informe que suite à l'avancement de l'étude de notre Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, il est nécessaire de lancer la consultation pour les travaux de réalisation de la nouvelle station d'épuration du Guildo. Ce marché est lancé sous la forme d'une pro-



céduce adaptée avec appel à candidatures. Il demande au Conseil Municipal d'autoriser M^{me} le Maire à lancer la consultation.

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE par 20 Voix POUR et 3 Abstentions (M^{me} MICHEL + pouvoir de M. HERVÉ, M. VILT)

🕒 PERSONNEL

■ PRIME DE FIN D'ANNÉE 2014 ALLOUÉE AU PERSONNEL COMMUNAL

))) LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ:

- > **DÉCIDE** de fixer à 426 € la prime de fin d'année allouée au personnel communal pour l'année 2014 considérant l'augmentation de 0,4 % de l'indice des prix à la consommation
- > **PRECISE** que celle-ci sera versée à certaines catégories de personnels à savoir:
 - personnel stagiaire à temps complet et à temps non complet
 - personnel titulaire à temps complet, à temps non complet et à temps partiel
- > **RAPPELLE** que celle-ci est calculée au prorata du temps de travail, de la date d'embauche du personnel et de la date du départ éventuellement

🕒 DIVERS

■ CONTENTIEUX COMMUNE C/ ASSOCIATION « SAINT-CAST NATURE ENVIRONNEMENT » RELATIF A LA DÉLIVRANCE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE A TITRE PRÉCAIRE EN DATE DU 24/08/2012 A M. BIDARD Vincent POUR LA RÉALISATION D'UN LOCAL COMMERCIAL - AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE

M^{me} le Maire informe que l'association « SAINT-CAST NATURE ENVIRONNEMENT » a déposé une requête auprès du Tribunal Administratif de Rennes à l'en-

contre de l'arrêté du permis de construire n° 02228212C0056 délivré le 24/08/2012 par le Maire à M. Vincent BIDARD, à titre précaire, pour la réalisation d'un local commercial. Elle demande au Conseil Municipal de l'autoriser à ester en justice et à confier la défense des intérêts de la Commune au Cabinet ARES, Avocats à Rennes.

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE A L'UNANIMITÉ

■ CONTENTIEUX COMMUNE C/ ASSOCIATION « SAINT-CAST NATURE ENVIRONNEMENT » RELATIF A LA DÉLIVRANCE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE A TITRE PRÉCAIRE EN DATE DU 24/08/2012 A M. HOURDIN Yann POUR LA RÉALISATION D'UN LOCAL D'ACCUEIL A BUT DE LOISIRS DE PLONGÉE - AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE

M^{me} le Maire, informe que l'association « SAINT-CAST NATURE ENVIRONNEMENT » a déposé une requête auprès du Tribunal Administratif de Rennes à l'encontre de l'arrêté du permis de construire n° 02228212C0054 délivré le 24/08/2012 par le Maire à M. Yann HOURDIN, à titre précaire, pour la réalisation d'un local d'accueil à but de loisir de plongée. Elle demande au Conseil Municipal de l'autoriser à ester en justice et à confier la défense des intérêts de la Commune au Cabinet ARES, Avocats à Rennes.

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE A L'UNANIMITÉ

■ AUTORISATION DE DEMANDER LE RENOUVELLEMENT DE LA DÉNOMINATION DE « COMMUNE TOURISTIQUE »

Vu le code général des collectivités territoriales; Vu le code du tourisme, notamment son article L. 133-11; Vu le décret n° 2008-884 du 2 septembre 2008 relatif aux communes touristiques et aux stations classées de tourisme, notamment son article 1; Vu l'arrêté préfectoral en date du 16 juillet 2013 classant l'office de tourisme de 1^{re} catégorie; Vu l'arrêté préfectoral en date du 7 janvier 2010 prononçant la dénomination de commune touristique pour Saint-Cast le Guildo et ceci pour une durée de 5 ans, M^{me} le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de solliciter de nouveau la dénomination de « commune touristique »

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE A L'UNANIMITÉ



Les Sapeurs pompiers, en 1941 devant la caserne de l'époque

Les Sapeurs pompiers de Saint-Cast Le Guildo : toute une histoire !

En hommage à Pierre Bannier, Patrick Roullier et Martial Champalaune... Retrouvez les faits marquants de ces hommes qui se dévouent au service de la vie.

1912 :

La ville de Saint-Cast décide de s'équiper pour la défense incendie de son territoire, en achetant une pompe à bras avec ses accessoires (seaux et tuyaux). Le matériel choisi est une pompe aspirante et refoulante qui sera remise dans un local fourni par la mairie.

1929 :

Un incendie ravage plusieurs

maisons en bois dans le quartier de la Touche. L'équipement des pompiers se montre très limité par sa qualité, et soulève la problématique du renouvellement de matériel.

1937 :

La mairie décide de remplacer la pompe à bras par une autopompe Guinard. C'est aussi cette année qu'est établie une première liste officielle de 16

sapeurs-pompiers transmise à la préfecture, et placée sous l'autorité du Lieutenant Théophile Madé.

1939 :

Création de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Cast. Théophile Madé en devient le premier président. Il sera imité par André Huguet, Yannick Toutain, Edouard Lecroisier, André Chauvel, Guy Delamotte, et Didier François.

1944 :

Durant la Seconde Guerre Mondiale, la Grande Plage de Saint-Cast est parsemée de barricades posées par les Allemands pour empêcher toute tentative de débarquement allié. Pour cela, les soldats de la Wehrmacht réquisitionnent l'autopompe castine afin de



Manœuvres Royal Bellevue en 1950

se servir de la puissance du jet de la lance pour rendre le sable meuble et permettre ainsi aux barricades de s'enfoncer plus facilement..

1946 :

Le bâtiment du Celtic, à Pen-Guen, est ravagé par un gigantesque incendie. Les soldats du feu de Dinan et de Dinard sont notamment dépêchés sur place.

1967 :

Un exercice militaire tourne au drame en baie de l'Arguenon. Cinq soldats du 11^e RAM de Dinan s'entraînent lorsque leur bateau chavire. 2 militaires meurent noyés lors de cet accident.

1978 :

Le promoteur de la résidence du Casino (située boulevard de la mer) passe un accord avec la



Photo du groupe de 1987



Photo du groupe de 1998

mairie de Saint-Cast pour doter le centre de secours d'un camion-échelle. L'échelle castine est alors financée à 60 % par le promoteur, 20 % par la mairie, et 20 % par le service départemental d'incendie.

1983 :

Nuit du 22 juillet: des détonations résonnent dans la nuit castine. Elles proviennent du bourg... de Matignon où un incendie s'est déclaré dans un magasin de bricolage. Des bouteilles de gaz entreposées subissent le rayonnement du feu et explosent lorsque leur température devient trop importante. Les pompiers castins viennent en renfort de leurs collègues matignonnais.

1987 :

Tout le monde se souvient de cette furie qui ébranla la Bretagne dans ses moindres recoins et sur toutes ses côtes. Certains la qualifieront de violente tempête, ou de violent coup de vent, mais la majorité des bretons se rappellent de: l'Ouragan de Bre-



tagne! Il se lève dans la soirée du jeudi 15 octobre 1987 pour s'abattre pendant des heures sur la région. Alertés dès 19h, les pompiers castins arpen-

tent les rues et y découvrent des toitures envolées, des fils électriques arrachés, des arbres couchés, ou autres caves inondées. Cette nuit est marquée par l'attaque d'un feu de ferme sur la commune de Saint-Pôtan, en renfort des secours matignonnais. Au total, ce sont près de 300 interventions réalisées en un peu plus d'un mois par les soldats du feu castins.

1994 :

Il est 01h46, dans la nuit du 13 au 14 avril, lorsque les secours castins sont déclenchés pour l'un des incendies les plus marquants de l'histoire de la station: le feu des Arcades. En plein cœur des Mielles, les 3e et 4e étages de l'hôtel sont la proie des flammes. Le feu est très violent et nécessite la présence de plusieurs dizaines de pompiers issus de 5 casernes et de trois camions échelle, venant de St-Cast, Plancoët et Lamballe, pour venir à bout du sinistre.

1994 :

Drame maritime: trois personnes d'une même famille meurent dans un tragique accident au Cap Fréhel. Les sauveteurs aquatiques de St-Cast sont envoyés sur place.

2000 :

C'est l'année de la départementalisation. La caserne locale n'est donc plus gérée par la mairie mais par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), sous l'égide du Conseil Général.

2007 :

Cela fait déjà sept ans, et pourtant son souvenir reste très présent dans les esprits castins. Le chalutier Manureva est retrouvé devant l'entrée du port, coque retournée. Il n'y a pas de nouvelles de l'équipage. Les secours locaux, puis départementaux, sont déclenchés pour une importante opération de recherche et de sauvetage. Après de longues heures d'interventions, un survivant est retrouvé dans un trou d'air sous la coque. Mais la mer emporte trois marins-pêcheurs lors de ce drame.



La spécialité du centre est le sauvetage aquatique comme cet Hélicoptère en 1999.

2008 :

C'est la dernière année d'existence du centre de secours de la rue de la colonne. Nous sommes le 18 novembre, les derniers cartons sont emmenés au Houët, à Matignon. La nouvelle caserne est terminée. En début d'après-midi, les engins castins se dirigent en convoi vers leur nouveau bâtiment. C'est fini, plus aucun bip ne sonnera à St-Cast.



Photo de groupe de 2008, année du déménagement du centre de secours

**UNE SUCCESSION
DE CHEFS DE CORPS ▼**

1937-1962

Lieutenant **Théophile MADE**, horticulteur - Responsable durant l'intégralité de son engagement (25 ans)

1962-1972

Adjudant **Maurice HUGUET**, chauffeur 27 ans d'engagement

1972-1978

Adjudant **Yannick TOUTAIN**, menuisier 10 ans d'engagement

1978-1985

Adjudant **Edouard LECROISIER**, gérant de magasin 11 ans d'engagement

1985-1991

Adjudant **Michel BOULLOUX**, plombier 25 ans d'engagement

1991-1993 ET 1994-1996

Sergent-Chef **Yves LANDIER**, responsable des services techniques 33 ans d'engagement

1994-1995

Adjudant **Philippe COCHERI**, 18 ans d'engagement

1996-2007

Lieutenant **Guy VIMONT**, employé municipal Incorporé en 1986 et toujours en activité

2007-2008

Adjudant **Bernard ISERN**, employé municipal Incorporé en 1987 et toujours en activité



Maurice COUPÉ nous offre un conte de Noël : portrait

Maurice COUPE est né à PLEBOULLE en 1934. Issu du monde rural, il a passé son enfance à la campagne près de la baie de la Fresnaye. Après avoir enseigné à Mayenne puis à Landerneau, il est revenu en région dinannaise en tant qu'instituteur à Languenan puis à La Bouillie.

Instituteur spécialisé, puis professeur au Collège Paul Sébillot de Matignon où il a dispensé ses cours pendant 25 ans. Il est retraité à SAINT CAST LE GUILDO où il consacre ses loisirs à l'écriture, à l'histoire locale, aux activités associatives et aux voyages.

RÉCOMPENSÉ PAR UN DIPLÔME ET UN TROPHÉE

Maurice COUPE a reçu récemment une récompense pour son 8^e volume sorti en juin 2014 : « Les galleseries du p'tit courti ». Le diplôme du « prix littéraire de Gallo 2014 » lui a été décerné, accompagné d'un trophée réalisé par le Lycée des métiers JULES VERNES de Guingamp.

CONTE DE NOËL (VERSION FRANÇAISE)

Petit Jean ne dort pas comme d'habitude cette nuit-là; il était tout excité car le Bonhomme Noël devait faire une incursion dans la cheminée de la maison paternelle. Ah! Il avait bien ciré ses sabots de bois avec le noir du dessous du galetier, comme le faisait sa maman, et le lien de fer blanc brillait dessus. Il les avait bien rangés

dans le coin gauche de lâtre pour laisser libre le coin droit où la Minette passait une bonne partie de son temps. Les cendres avaient été enlevées pour faire la lessive. S'il avait présenté deux paires de sabots, peut-être bien que le Père Noël les aurait remplis?... et puis, il avait très bien travaillé en classe, bien soigné les lapins dont il avait la charge et surtout il n'avait jamais désobéi à ses parents!

Qu'elle lui parut interminable cette attente et son inquiétude grandissait. Comment le vieil homme allait-il s'y prendre pour descendre dans la grande cheminée de la ferme? Il devrait se faufiler, se faire un pas-

sage parmi les perches remplies de mètres de saucisse, d'andouilles et les vieux nids d'hirondelles rivés sur la paroi qui tombaient parfois dans la marmite, la suie qui salirait le manteau de neige. Où allait-il garer son traîneau tiré par ses rennes là haut sur le toit? Les interrogations fusaient sous sa chevelure blonde.

Au cours de la nuit, il se releva quatre fois; il avait entre-baillé la porte de sa petite chambre et chaque bruit perçu était le fait du Père Noël. Le fidèle épagneul, son chien César le préviendrait sans doute. Ses petits yeux ne résistèrent pas au sommeil et il s'assoupit. Il ne vit le Bonhomme Noël qu'en rêve: les rennes et le traîneau planaient au-dessus des toits et les joujoux se déposaient dans les chaussures. Il voyait



ses sabots se remplir de friandises apportées par un petit train électrique; des nains dansaient une ronde endiablée sur la grande pierre du foyer. Heureux, il souriait en dormant.

À son réveil, il se précipita vers la cheminée le plus vite qu'il put, tout content de découvrir ce que le bon Père Noël lui avait octroyé. Hélas, ce fut une grosse désillusion; les sabots étaient vides et propres comme la veille et les pleurs perlèrent sur ses joues roses. Le Bonhomme Noël l'avait oublié, lui, petit garçon si gentil. Tout déconfit, il courut vers sa maman et pleura toutes les larmes de son corps; elle le consola vite et lui apprit qu'il s'était trompé de jour. Le Père Noël ne passerait que le lendemain 24 décembre.

DIRIE D' NOUE (CONTE DE NOËL VERSION GALLO)

P'tit Jean ne roupillit paos comme d'habitude cette nété-là; il'té tout chaviré pasqué l'Bonhomme Noué d'vé faire eune virée dans la ch'minée d'l'hotée d'son pére. Ah! l'avé bin astiqué ses sabiaux d'bois do l'naère du d'sous du gaoufoué, comme lé fésé sa moman et le lian d'fer blanc berlusé d'sus. I les avé bin targés dans l'coin gaouche du foyé pour laessé lib' l'coin dré eyou qu'la Minette paossé eune bonne partie d'son temps. Le cendes avé été otées pour faire la lessive. Si l'avé présenté un coupe dé paeres dé sabiaux, vanté bin qué l'pére

Noué les aré remplis? ... et pis, i l'avé bin travoeillé en classe, bin souagné les lapins dont i d'vé sé chvi et surtout, i n'avé jamais désobéi à ses vieux!

Qu'o li semblit interminabe cet'attente et l'té dépus en pus tabuté; comment l'veil homme allé t'i faire pour tâocher d'dérubler dans la grande ch'minée d'la ferme? I d'vré sé faufler, s'faire un paossaage ent'les perches piennes dé mètes dé saoucisse, d'andouilles et les vieux nids d'hirondelles juchés su l'mur qui cheyé tioque fae dans la marmite, la sue qui nerciré l'mantiau d'nige. Eyou qui allé targer son traeno m'né par ses rennes là-haout su l'toit? Les quessions s'bousculé sous ses paes jiaunes.

Pendant la nété, i s'erlévit quate faes; i l'avé entr'ouvert la porte dé sa p'tite chambre et chaque bru qui oueyé été la faoute du Pére Noué. Lépa-gneul boudet, son ouamou César le li fré savae vanté bin. Ses p'tits yeux n'attalirent paos au sommeil et i choupillit. I n'vit l'Bonhomme Noué qu'en songe: les rennes et l'traeneau plané au d'sus des toits et les joujou s'déposé dans les solées. I veyé ses sabiaux s'rempli d'guénaous am'nés par un p'tit tram électrique; des p'tits nains dansé eune ronde du diabe su l'grand platin du foyé. Benaise, i fésé risette en choupillant.

À son réveil, i dropit vers la ch'minée lé pus vite qu'i put, tout jouasse de decouviré c'qué l'Pére Noué lui avé mint. Hélas, eune grosse déconvenance l'attendé; les sabiaux été vides et propres comme lé sae d'avant et les larmes coulient su ses jaoes roses. Le Bonhomme Noël n'avé pus songé à li, li, p'tit gaos si boudet. Tout décontenancé, i courit cri sa moman et quériit toutes les larmes dé son corps; elle le radjéit et li fit savae qu'i s'éte trompé d'joue. Le Pére Noué n'paosré qué l'lend'main 24 décembre.



Saint-Cast Le Guildo
31 DECEMBRE à 15h00
BAIN de la SAINT-SYLVESTRE
GRANDE PLAGE
FACE A LA SALLE D'ARMOR
RENDEZ-VOUS 14H30 A LA PISCINE
PARTICIPATION GRATUITE
VIN CHAUD, COLLATION ET CADEAUX

**ASSOCIATION
FRANCE ALZHEIMER
COTES D'ARMOR**
Un malade, c'est toute une famille qui a besoin d'aide
**REUNION PUBLIQUE
VENDREDI 23 JANVIER 2015
20H00 - SALLE BEC ROND**
Soirée d'échanges en 3 temps :
● Information sur la maladie d'Alzheimer avec projection d'un diaporama
● Présentation des actions de l'association et son rôle auprès des aidants
● Echanges avec les personnes de la salle
Organisé par le CCAS
Mairie de Saint-Cast Le Guildo

INFOS PRATIQUES ▼

**DES ATELIERS WEB POUR
LES PROFESSIONNELS
DU TOURISME**

L'animation numérique de territoire est une nouvelle mission des Offices de tourisme. L'objectif est d'accompagner et de sensibiliser les professionnels du tourisme aux nouveaux usages et nouvelles pratiques de l'e-tourisme et du web, pour une meilleure visibilité de la destination sur Internet. Afin de mieux connaître les pratiques des acteurs touristiques du territoire, l'Office de Tourisme a lancé, en début d'année, une enquête lui permettant d'établir un diagnostic numérique de territoire. Suite à cet état des lieux des pratiques numériques l'office de Tourisme propose aux associations et aux socio-professionnels de participer à des ateliers afin de les accompagner sur le web.

Pré-programme :

Atelier 1 : Augmenter la visibilité de votre entreprise avec Google My Business le vendredi 9 janvier (14h30 - 17h) ou le jeudi 26 mars (9h30 - 12h)

Atelier 2 : les avis clients & Tripadvisor le jeudi 22 janvier (14h30-17h) ou le jeudi 2 avril (9h30-12h)

Atelier 3 : Créer gratuitement votre site internet avec Jimdo le jeudi 5 février & le vendredi 6 février (14h30-17h)

Atelier 4 : Découvrir, créer et animer sa page Facebook le jeudi 12 mars (14h30-17h)

Le programme et le bulletin d'inscription sera envoyé par mail, ou sera disponible sur demande à l'Office de Tourisme. Le lieu des ateliers sera confirmé lors de l'inscription.

Un point sur la saison touristique 2014

L'Office de tourisme a présenté son bilan de saison et le diagnostic numérique de la station le vendredi 7 novembre, en Salle Bec Rond.

Après une année 2013 correcte malgré les effets de la crise économique, 2014 s'achève à nouveau sur une note positive. 63% des professionnels du tourisme bretons sont satisfaits de la fréquentation touristique. Les résultats de la Bretagne sont supérieurs à ceux d'autres régions. Hormis un mois de mai décevant, la météo et un calendrier des ponts plutôt favorables ont favorisé les séjours touristiques. On déplore toutefois l'hyper concentration des flux touristiques sur la période 14 juillet - 15 août (le cœur de saison a tendance à se décaler jusqu'à la fin août, au détriment de la première quinzaine de juillet).

FRÉQUENTATION DE L'OFFICE DE TOURISME

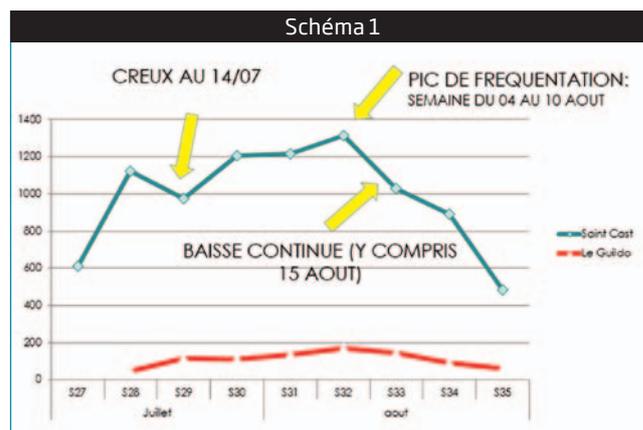
De janvier à octobre 2014, l'OT a enregistré 15861 demandes (1 demande = 1 ou plusieurs questions formulées par 1 ou plusieurs personnes au guichet de l'OT ou à distance. 3 personnes qui demandent les horaires de bus + la liste des meublés + les horaires de marées = 1 demande). Cela représente 1/3 de demandes en plus par rapport à la même période en 2013. L'équipe a enregistré une fréquentation plus importante sur les mois de mars, juillet et août, mais une chute de l'ordre de 10 % des demandes au mois de mai. L'ouverture d'un deuxième bureau à Notre-Dame du Guildo du 07/07 au 31/08 n'explique qu'une partie de cette hausse, car le bureau de Notre-Dame du Guildo a enregistré 871 demandes sur 2 mois, soit 9 % de la fréquentation globale d'été.

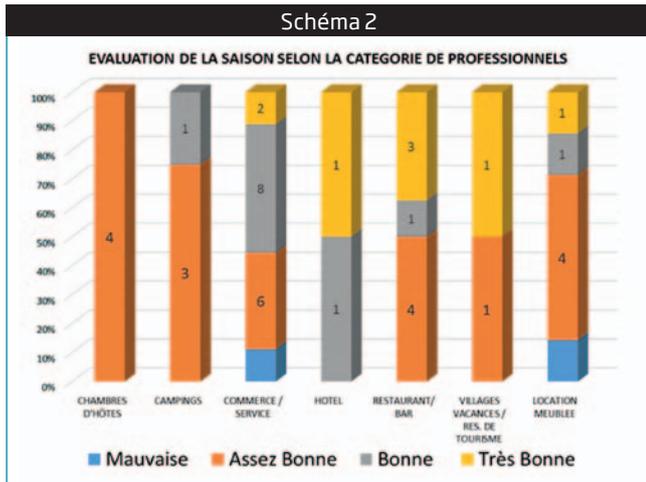
Le pic de fréquentation a eu lieu la semaine du 4 au 10 août; étonnamment nous avons observé un creux au moment du 14 juillet, et une chute continue de la fréquentation à partir du 10 août (pas d'effet « 15 août » malgré un week end de 3 jours (schéma 1). La clientèle est toujours majoritairement française à 88 %, toutefois, la proportion de clients étrangers est un tout petit peu supérieure à Notre-Dame du Guildo (24 %). La nature des demandes est, elle aussi, différente selon le bureau: A Notre-Dame du Guildo, on a enregistré davantage de demande de renseignement par des camping caristes, des randonneurs et cyclotouristes (proximité de la véloroute littorale), avec une forte demande de cartes (touristes « perdus », demande d'itinéraires de balades...), alors qu'à Saint-Cast, les demandes concernant les festivités ou les activités sportives, les croisières et autres loisirs sont plus nombreuses.

ENQUÊTE AUPRÈS DES PROFESSIONNELS DU TOURISME

Plus de 200 professionnels ont été interrogés sur leur ressenti

après la saison. 45 ont répondu à l'enquête en ligne. En voici les principaux retours: > 93 % des professionnels ayant répondu à l'enquête jugent la saison « assez bonne » à « très bonne »; seuls 7 % la jugent « mauvaise ». > Le ressenti est variable selon la catégorie de professionnels (schéma 2) > 83 % des hébergements ayant répondu à l'enquête ont eu un taux de remplissage supérieur à 60 % en juillet et août. 16 % ont même enregistré un taux de remplissage compris entre 90 et 100 %. > 83 % des répondants considèrent que la saison 2014 a été au moins équivalente, voire meilleure qu'en 2013; > 1 répondant sur 3 a constaté une hausse de son chiffre d'affaires, 20 % ont eu un chiffre d'affaires stable et 18 % étaient en baisse; > Plusieurs professionnels évoquent les problèmes de pouvoir d'achat et de crise, moins « d'achats coup de cœur »; > La météo est elle aussi beaucoup citée (août décevant, juillet splendide), avec un





effet positif ou négatif selon le secteur d'activité (ex: une météo pluvieuse profite au cinéma mais est défavorable aux campings);

- > L'hyperconcentration de la fréquentation est également citée, de même que la désaffection pour le début juillet.
- > Les taux de remplissage des hébergements sur l'avant saison étaient, quant à eux beaucoup plus disparates selon les hébergements.
- > 1 répondant sur 3 considère que l'avant saison (avril, mai et juin) était stable par rapport à 2013

L'arrière-saison et les vacances de la Toussaint n'ont pas été analysées au cours de cette enquête qui a été menée en septembre. Il conviendra d'examiner s'il y a eu un effet « Route du Rhum ». En tout cas, la fréquentation de l'Office de Tou-

risme s'en est ressentie, avec une demande très importante pour des informations liées à l'événement nautique (animations, infos pratiques pour accéder à Saint-Malo...)

LES TENDANCES À RETENIR :

- > Le retour du camping « à l'ancienne » en toile de tente et caravane, un des effets de la crise
- > La banalisation des courts séjours et week-ends en juillet/août
- > Un excursionnisme et tourisme de proximité croissants (clients provenant d'un rayon de 2 heures de route autour de Saint-Cast Le Guildo)
- > Des dépenses de plus en plus maîtrisées

L'étude complète est disponible sur simple demande auprès de l'office de tourisme.

EN RÉSUMÉ

LES TOPS ET LES FLOPS 2014 :

LES TOPS DE 2014

- ➔ Le Retour des clientèles étrangères
- ➔ Un calendrier propice aux courts séjours
- ➔ La médiatisation de la Bretagne
- ➔ L'Hôtellerie de plein air et les activités nautiques

LES FLOPS DE 2014

- ➔ La baisse des locations de mobil homes en juillet
- ➔ La consommation touristique toujours en baisse
- ➔ Un calendrier scolaire défavorable aux séjours en juillet

Saint-Cast Le Guildo sur LA ROUTE DU RHUM !!!



« Animation art-thérapie : réalisation de mandalas pour les résidents de l'Ehpad L'Emeraude ». Cet atelier sur la base du volontariat a passionné nos aînés. Ils ont pu laisser libre court à leur fantaisie pour créer leur ouvrage coloré.



« Mercredi 5 novembre un repas créole a été servi aux résidents et personnel de l'EHPAD ». Pour faire écho à la manifestation locale « Route du Rhum » la cuisine centrale a organisé deux menus à thème d'inspiration créole. Menu de l'EHPAD : Accras de morue en amuses-bouches, Colombo de porc, Riz Madras, Blanc manger



Le soleil de Guadeloupe en novembre pour les écoliers de la commune : Des salles décorées pour l'événement. Tout le monde a pu apprécier ce moment festif et s'initier aux saveurs exotiques. Les enfants ont apprécié ce dépaysement gustatif... Menu écoles : Crème de patates douces, Colombo de porc, Riz Madras, Crème de mangue et banane

Beaucoup de commerçants ont aussi joué le jeu et se sont mis au diapason de ces moments forts !!

ÉTAT Civil

Mariages ▼

- 7 novembre 2014 : Sophie GIBEAU et Yves COUPRIE
 13 rue Tourneuf

Décès ▼

- 16 octobre 2014 : Henri DAVID
 72 ans - 2 rue St-Gilles
- 17 octobre 2014 : Alain PILARD
 75 ans - 3 allée des Landes
- 19 octobre : Jacqueline DUCHESNE veuve CHÉREAU
 91 ans - 65 Bd de la Côte d'Emeraude, EHPAD
- 6 novembre : Eugène PAUL
 76 ans - 31 rue des Marégasses
- 16 novembre : Gérard THOMMEREL - rue du Val
 64 ans
- 17 novembre : Gilberte BON veuve BRICMONT - 92 ans
 65 Bd de la Côte d'Emeraude, EHPAD

PERMIS de construire / DÉCLARATIONS préalables

MOIS DE NOVEMBRE 2014

NOM-PRENOM	ADRESSE	OBJET
DESTAILLEUR Michel	4, rue des Has	Clôture
LENGLART Hervé	13, rue du Commandant Charcot	Création et modification ouvertures
ROUSSEAU Damien	13, rue de la Colonne	Pose châssis de toit et rénovation fenêtre
BOUCHARD Bernard	17 bis, route de la Bassière	Garage et mur de clôture
SCI DEL MAR	1, allée Francis Hamon	Clôture
DA SILVA Antonio	46, boulevard Duponchel	Changement 2 fenêtres et porte d'entrée
DESTAILLEUR Michel	4, rue des Has	Portail
SOREAU Pierre	67, rue de la Ville Orien	Véranda
JOUGLAIN Joël	18, rue de la Corvais	Abri de jardin



LA PISCINE MUNICIPALE sera FERMÉE pour vidange et entretien à compter du 31 décembre 2014 (dès 12h30).

REOUVERTURE DE LA PISCINE le lundi 19 janvier 2015.

NOUVELLE INSTALLATION :



Électricité Générale

Neuf & Rénovation
 Dépannage
 Chauffage électrique

06 73 89 15 58 ep.elec22@orange.fr

DINAN - ST-CAST LE GUILDO - DINARD

Tribune libre ▼

Depuis le début de ce nouveau mandat, nous ne nous sommes pas encore exprimés, et il nous semble maintenant nécessaire de le faire. Notre groupe n'a pas vocation à s'inscrire dans une opposition systématique, mais le développement de la commune reste notre priorité.

Nous avons émis un avis défavorable à certains projets présentés lors des derniers conseils, soit parce qu'ils n'étaient pas pertinents, soit parce qu'ils n'avaient fait l'objet d'aucune présentation préalable en commission, les élus n'étaient donc pas informés de leur contenu, ni leur incidence financière.

Le mode de fonctionnement de l'équipe actuelle nous déçoit :

- le nombre de commissions (finances, urbanisme-travaux, affaires scolaires) réduit à minima;
- notre représentation dans ces commissions limitée au strict minimum : 1 représentant sur 6 membres;
- pas de représentation au sein des commissions d'appel d'offres et de délégation de service public;
- aucune présentation des projets de travaux sur la commune notamment sur le projet de construction de la station d'épuration du Guildo, pas de commission « Personnel », pas de présentation sur l'organisation des services, ni sur les recrutements proposés;
- arrêt des projets engagés : Office de Tourisme, locaux SNSM, sans explication pertinente;
- inquiétude sur les niveaux de dépenses de fonctionnement (création de plus de 2 postes depuis avril sans analyse des besoins réels), compte tenu de la baisse des dotations de l'Etat, et de l'emprunt DEXIA qui va continuer à coûter plus de 450.000€/an à la commune.

Nous ne sommes pas d'accord sur la méthode : la démocratie participative promise pendant la campagne par la majorité actuelle n'existe pas ! Les projets présentés en conseil ne révèlent aucune stratégie qui permette de se projeter sur le long terme.

Notre rôle est donc de souligner les problèmes quand nous les identifions, de les accompagner de propositions réalistes (transfert de l'aire de carénage au Conseil Général, étude de l'aménagement du bourg de Saint-Cast), nous nous y employons, et vous pouvez compter sur notre détermination.

La minorité de l'équipe municipale :

Bruno BREGAINT - Yves HERVE - Annie LEBLANC - Marie-Madeleine MICHEL - Gérard VILT



⌚ Bois Bras

Les travaux au Bois Bras progressent. L'abattage sera compensé par des plantations de nouveaux arbres. Une partie du bois abattu est racheté par une scierie de Merdrignac. Le produit de cette vente permettra d'acquérir de jeunes pousses. Une autre parcelle a été divisée en lots et proposés aux habitants de notre commune. 22 « bûcherons » amateurs ont répondu présents et se sont vus octroyer des lots de bois qu'ils devront abattre au cours de l'hiver à venir.

« Les élus de la commune de Saint Cast le Guildo, en concertation avec les services de l'état, le Conseil Général 22 et la Communauté de Communes travaillent actuellement sur une opération de reboisement du Bois Bras. L'entreprise SYLVA OUEST située à Trémoré est chargée actuellement d'effectuer une coupe rase sur une parcelle d'un hectare de résineux, des épicéas de Sitka. Ce bois d'œuvre destiné à tous les emplois autres que le chauffage sera valorisé majoritairement en bois de palette. Dans les prochains mois un travail important de terrassement sera effectué sur cette parcelle afin de préparer le sol avant la réalisation du reboisement ».

Alexandra LE CONTE
Communauté de communes du Pays de Matignon



⌚ Rénovation de la mairie annexe et la salle d'Avaugour

Les agents techniques de la ville de St Cast le Guildo ont repeint et refait les sols dans les locaux de la mairie annexe de ND Du Guildo ainsi que dans la salle d'Avaugour.

Boulevard de la Mer ⌚

Réfection des jardinières Bd de la Mer



⌚ Boulevard de Pen Guen

Réfection des trottoirs sur le Bd de Pen Guen
+ enherbage des trottoirs



⌚ Local destiné à l'accueil de chiens errants

Création d'un petit local au service technique pour accueillir les chiens errants en attente du relais par "Chenil Service"

▼ PRÉVENTION

Les Détecteurs de fumée seront obligatoires dès mars 2015



À partir du 8 mars 2015, l'installation d'un détecteur de fumée, au moins, dans chaque foyer français sera obligatoire.

Le détecteur de fumée doit comporter certaines caractéristiques :

- il doit indiquer que les piles ou la batterie sont défectueuses et ce, indépendamment d'une source d'alimentation;
- il doit émettre un signal sonore caractéristique en cas de problème d'alimentation;
- il doit comporter un indicateur de mise sous tension;
- le signal d'alarme doit être d'un niveau sonore supérieur ou égal à 85 dB (A) à 3 mètres;

Il doit également comporter les informations suivantes, non effaçables :

- nom ou marque et adresse du fabricant ou du fournisseur,



- numéro et la date de la norme à laquelle se conforme le détecteur,
- date de fabrication ou numéro du lot,
- type de batterie à utiliser,
- le mode d'emploi pour l'installation,
- l'entretien et le contrôle du détecteur

Caractéristiques exigées : Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604.

Les détecteurs utilisant l'ionisation sont interdits, car ils sont radioactifs.

À noter : il existe des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes fonctionnant grâce à un signal lumineux ou vibrant.

Obligation d'installation et de vérification du bon fonctionnement :

Le détecteur de fumée doit être acheté et installé par le propriétaire du logement, que celui-ci occupe son logement ou le mette en location.

Le 8 mars (date de l'entrée en vigueur de l'obligation d'installation), si le logement est en cours de location et que le locataire a déjà acheté et installé un détecteur de fumée, le propriétaire devra le lui rembourser. Dans tous les cas, au moment de la mise en location, c'est au propriétaire du logement de s'assurer du bon fonctionnement du détecteur.

Emplacement du détecteur :

- Le détecteur doit
- être installé de préférence dans la circulation ou dégagement desservant les chambres
 - et être fixé solidement en partie supérieure, à proximité du point le plus haut

et à distance des autres parois ainsi que des sources de vapeur (cuisine, salle de bains)

Remise d'une attestation à son assureur :

Le locataire ou le propriétaire qui occupe son logement doit notifier l'installation du détecteur par la remise d'une attestation à l'assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie.

▼ NUISIBLES

Un ECOPIÈGE contre la chenille processionnaire du pin

il s'agit d'un véritable problème de santé publique!

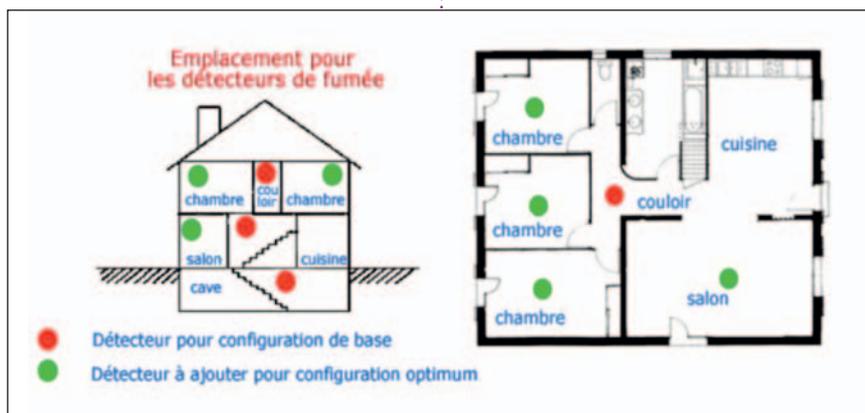


La chenille processionnaire du pin fait partie des espèces invasives. Se nourrissant d'aiguilles de pins, elle provoque un ralentissement de la croissance de l'arbre et une vulnérabilité plus forte aux maladies et aux autres ravageurs. De plus, elle possède des poils urticants microscopiques qu'elle libère dans les derniers stades larvaires. Ils sont très allergènes et peuvent provoquer de violentes réactions chez l'homme mais aussi chez les animaux domestiques (démangeaisons, problèmes respiratoires, ophtalmologiques...)

Les chenilles processionnaires du pin tissent en ce moment des nids blancs d'aspect soyeux. Ces nids, bien visibles, abritent les chenilles. Dès que les conditions climatiques deviendront favorables les chenilles entameront leurs célèbres processions.

En zone résidentielle, l'échenillage (coupe des branches touchées à l'aide d'un sécateur monté au bout d'une perche) et la pose de pièges sont à privilégier avant février afin d'assurer une efficacité maximum.

Pour une lutte active contre la chenille processionnaire, la Communauté de



Communes du Pays de Matignon permet à tous ses administrés de s'équiper en pièges, à tarif réduit, grâce à un achat groupé.

Comment passer commande?

Vous devez préalablement dénombrer les nids présents dans chaque pin et relever la circonférence des troncs à environ 2 mètres du sol. Puis contactez la Communauté de Communes du Pays de Matignon afin qu'elle vous adresse un devis à partir des informations transmises.

Si vos pins sont déjà équipés de cerclage vous pouvez uniquement commander un réassortiment de sac de collecte.

Quelle que soit la méthode d'éradication retenue, avant d'intervenir sur vos arbres, protégez-vous afin d'éviter tout contact avec les poils urticants.

Pour plus d'informations ou pour établir un devis, contacter le service environnement de la Communauté de Commune au 02 96 41 15 11 ou par mail : contact@ccpaysdematignon.fr

▼ MÉDIAS

Le Télégramme cherche un nouveau correspondant pour la commune

La rédaction du Télégramme recherche un nouveau correspondant dans la commune de Saint-Cast le Guildo. Il ou elle devra notamment rendre compte des travaux du conseil municipal et relayer l'actualité et les initiatives des associations locales. Sous le statut de travailleur indépendant, le correspondant effectuera ses différentes tâches en lien avec la rédaction de Lamballe du Télégramme. Il est nécessaire de posséder une voiture. Ce poste convient plus particulièrement à un jeune retraité qui souhaiterait un complément de revenus ou à toute personne qui dispose de suffisamment de disponibilité.

Les personnes intéressées peuvent contacter la rédaction de Lamballe, au 02 96 31 31 56 ou par courriel : lamballe@letelegramme.fr.

▼ DIVERTISSEMENT

Grand Quizz 2015

Savez-vous? C'est ainsi que commencent la plupart des questions posées lors d'un Quizz. Y participer est l'occasion de

tester ses connaissances de culture générale et cela de façon très ludique dans une ambiance conviviale. Organisé par le comité des fêtes, en partenariat avec l'association Point-virgule Émeraude et les deux bibliothèques de Saint-Cast le Guildo, le Grand Quiz 2015, 5^e édition, se déroulera salle Bec Rond, le jeudi 25 janvier 2015.

Des prix seront remis aux 3 premiers à la fin des épreuves.

L'inscription gratuite est à effectuer sur place. Une buvette est prévue.



La VIE des Associations

VIVRE ENSEMBLE

Amitié Solidarité Famille

laorana! Bonjour! L'association A.S.F (Amitié Solidarité Famille) créée depuis 2007, a pour but de proposer, notamment à des familles, des personnes célibataires, des étudiants, des activités d'échanges, de services et de découvertes interculturelles par la réalisation de chantiers de solidarités internationale et nationale.



Nous sommes une équipe d'une cinquantaine de personnes, sur la Bretagne. (Le nombre varie en fonction des projets).

L'association intervient auprès de familles (Jeunes & Adultes) de la Polynésie Française (sur place mais également en métropole). Le siège de l'ASF est situé 1, allée des Tertres-Ker Issuan 22280 ST CAST LE GUILDO, depuis 2013.

2015, une rencontre pas ordinaire à Notre Dame du Guildo!

Il y a trois ans, Evan d'origine marquisienne, apprenait le décès de son papa Christian (44 ans) d'une crise cardiaque.

Christian laissait sa femme avec 7 enfants: 6 garçons et 1 fille (le dernier de 2 ans). Christian faisait parti de nos bénévoles, toujours disponible! Nous les avons connus sur la plage des 4 Vaulx, lieu qu'il fréquentait dès qu'il pouvait avec sa famille. Ce lieu, comme

il nous le disait, lui rappelait ses racines marquisiennes... Evan était démuné devant cette situation, la maman nous a demandés de l'aide... Il fallait lui trouver un travail physique afin qu'il se dépense et retrouve le sommeil... Il a suffi de cette rencontre pour que l'avenir d'Evan reprenne du sens... Tanguy LE GOAS a accepté de le prendre au sein de sa pépinière. Au-delà du travail, un lien fraternel s'est tissé entre Tanguy et Evan mais également auprès de l'équipe. Depuis cet été-là, Evan y travaille tous les étés. Un projet verra le jour en JANVIER 2015: Tanguy accepte d'être son parrain pour l'accompagner sur les Marquises, « sur les pas de son père ». Evan, ses frères et sa sœur ne connaissent rien ou très peu de chose sur leurs racines!

Lors de ce projet, ils iront donner des nouvelles des enfants faam'u (adoptés en France

métropolitaine) auprès des familles biologiques (à ce jour nous suivons 8 familles via skype). Ils interviendront également au sein d'un projet agricole-pêche sur un Atoll Napuka et un établissement agricole sur les Marquises.

Vous aussi participez à cette belle aventure! En faisant un don (si reçu fiscal - déduction d'impôts) à l'ordre de la Fondation de la Salle, sinon à l'ordre d'ASF. ASF 1 Allée des Tertres-Ker ISSUAN 22380 ST CAST LE GUILDO

Maururu, merci de nous avoir accordé un peu de votre temps et espérons pourvoir mener une action en partenariat avec vous.

La Présidente, Isabelle SUREL

site: <http://asf35.free.fr/>

Mail: asfsolidarite@laposte.net

Mob.: 06 03 99 10 16



Le bain de la Saint Sylvestre 2013

VIVRE ENSEMBLE

Le Comité des Fêtes de Saint-Cast Le Guildo

Le Comité des Fêtes est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 qui a pour but d'organiser des manifestations diverses, tant culturelles qu'artistiques, sportives ou amicales. Il est actuellement constitué de 25 bénévoles, d'un conseil d'administration de 9 personnes et d'un bureau de 5 membres. Il est présidé depuis 2009 par Annie Leblanc.



Le comité organise chaque année diverses manifestations dans le but de donner une dynamique à notre ville notamment en basse saison. Les plus importantes sont bien entendu le festival Un Air de Jazz, qui a reçu en 2014, 1200 spectateurs aux deux concerts payants et dont la renommée s'étend maintenant bien au-delà de notre région et Le Bain de la St Sylvestre qui s'est fait une belle réputation d'accueil et a réuni en 2013, 220 nageurs et environ 500 spectateurs venus soutenir les courageux nageurs.

La liste des manifestations 2015 gérées par le comité de fêtes est longue :

- Janvier: Le Grand Quizz
- Mars: La Grande Dictée
- Week-End de Pâques: le salon de la photo
- Week-End de Pentecôte: le salon de l'artisanat et les puces des couturières
- Vendredi 29 mai: la fête des voisins
- Dimanche 21 juin: la fête de la musique
- Festival Un Air de Jazz: du samedi 1^{er} au lundi 10 août
- Exposition de broderie: un an sur deux - prévue en 2015
- Bain de la St Sylvestre: 31 décembre (A retenir pour 2014: à 15h00)

Le comité est en permanence à la recherche de nouveautés et va proposer en 2015:

- Une Fête Bretonne: le 17 juillet. Sur une suggestion d'Alain Derancy, un festival réunissant des bagads dont celui de St-Cast Le Guildo ainsi que des formations de danses bretonnes
- Une fête du sport prévue en octobre dans le cadre de la mobilisation nationale contre le cancer du sein
- Un salon de la BD sans doute en même temps que le salon de la photo

Tout cela n'est possible qu'avec le soutien très actif des bénévoles et des associations participantes, les 2 bibliothèques, Point-Virgule Émeraude, les Petits-Points Castins, les Pingouins Castins et la SNSM.

Le Comité des Fêtes profite de cet article pour faire

appel aux bonnes volontés, venez nous rejoindre et/ou apporter des idées permettant de donner de l'animation donc de la vie à St-Cast Le Guildo.

Contact: Annie Leblanc
06 47 43 09 03
annieleblanc@aol.com
comitedesfetessaintcast@gmail.com
www.unairdejazz.com

réserve suffisant pour aborder cette nouvelle année.

Les donateurs sont attendus nombreux de 18 à 70 ans, lors de la collecte qui se déroulera à Matignon, le vendredi 2 janvier 2015, Salle des Fêtes, de 14h à 19h en partenariat avec l'association locale des donateurs de sang.

Des besoins en produits sanguins en augmentation constante. Donner son sang, c'est offrir la vie. Informations au : 02 96 41 10 21 HR.

Les restos du Cœur



Voici les dates de distribution pour la période de Noël et du Nouvel An:

- le mercredi 24 décembre 9h15/11h15 – 14h/16h15
- le mercredi 31 décembre 9h15/11h15 – 14h/16h15

FNACA

Assemblée Générale: samedi 10 janvier 2015-14 h

Salle de la Mairie annexe du Guildo

- Compte rendu des activités 2014
- Projets des activités pour 2015
- Remise des cartes aux adhérents-présence souhaitée
- 16 h galette des rois et verre de l'amitié

Gaston PILARD
Président

Pour le nouvel an, donnez votre sang à Matignon!

L'EFS Bretagne appelle à la participation du plus grand nombre afin de conserver un niveau de

LOISIRS ET CULTURE

Bibliothèque pour Tous

Salle Penthièvre – 9, place de la Libération (près de la poste) Saint-Cast de septembre à juin les mercredis et samedis de 15h à 17h

L'été ensoleillé et des ouvertures quasi quotidiennes ont attiré de nombreux vacanciers en juillet août.

Les livres de l'année ont le vent en poupe et sont très réclamés. Les lecteurs apprécient notre souci de coller à l'actualité littéraire. Cependant, pour certains, c'est l'occasion de relire des classiques ou des auteurs oubliés. En cette fin d'année, notre objectif est une fois encore de découvrir les derniers romans et récits sortis. Il semble inutile de les citer. Cette année, plus d'une centaine de livres parus en 2014 ont trouvé place sur les rayonnages.

Les romans dits de « terroir » ont beaucoup de succès. Nous avons étendu la gamme.

Bien sûr le dernier F Bourdon qui se passe dans la région mais aussi G Bordes, N de Broc, E Fischer, C Signol, JP Malaval et une Saga Parisienne de G Schlessler nous amèneront à découvrir une région ou revivre une tranche de siècle.

Vous pourrez aussi vous laisser tenter par la suite des aventures de Bridget Jones. La lecture d'un bon livre peut vous donner une idée de cadeau en cette fin d'année. Après avoir testé un ouvrage, le choix est parfois facilité.

Pour l'équipe:
Marie-Claude Théry

Club des pierres sonnantes

Assemblée Générale: mercredi 14 janvier 2015 à 14h30 – Salle des pierres sonnantes

- Rapport moral et rapport d'activités – rapport financier
- élection du tiers sortant – renouvellement des cartes d'adhérents tarif: 15 euros
- inscriptions des nouveaux adhérents
- inscriptions au repas des anniversaires du 4e trimestre: 14 euros
- galette des rois en fin d'après midi

Bridge Club de Saint-Cast Le Guildo

Le Bridge Club de Saint-Cast Le Guildo dédicera son tournoi du jeudi 4 décembre au profit de l'AFM

La Fédération Française de Bridge ne prélèvera pas de droits de table de façon que 100% de la recette soit reversée à l'AFM.



De plus la FFB accordera le doublement des points d'expert récompensant les résultats des joueurs et joueuses.

Guy Lockhart (Secrétaire)

ECLD – Paroles d'un soir

«**Choses lues**»: **Patrick Modiano, prix Nobel de littérature 2014**

Disert et discret: sans doute pourrions-nous par ces termes apprécier Patrick Modiano: disert parce qu'il est un auteur prolifique et que ses romans sont richement étoffés -sans jamais être pesants-, et discret quant à ses interventions dans les médias. Pour honorer ce grand écrivain, nous pourrions, entre autres, nous attacher à trois de ses livres:

Patrick Modiano
La place de l'étoile



- « La place de l'Étoile » est le premier ouvrage dont on peut dire qu'il est un élément de base de toute une construction architecturale ultérieure exploratrice de la mémoire: « Au mois de juin 1942, un officier allemand s'avance vers un jeune homme et lui dit: Pardon, monsieur, où se trouve la place de l'Étoile? Le jeune homme désigne le côté gauche de sa poitrine. »
- « Pour que tu ne te perdes pas dans le quartier » (2014) est le dernier ouvrage. Le personnage principal retrouve dans un carnet d'adresses « la trace presque effacée d'une femme qui fut naguère pour lui une mère de substitution, plus tard sans doute une amante » (Télérama)
- Dora Bruder (1997). À partir d'une petite annonce trouvée dans un Paris-Soir de 1941, l'écrivain se lance sur les traces d'une jeune fille juive, une fugueuse disparue dans la nuit noire de l'Occupation.

Il est dit dans Le Monde des livres: « Si vous ne devez en lire qu'un, choisissez celui-là. »

Lundi 15 décembre à 16h. Maison des artisans, entrée gratuite. On peut venir sans avoir lu les livres.

«**Choses lues**» par **M^{me} Nicole Perzo sur les chemins de Compostelle**

Que préfère Nicole Perzo: la marche ou la lecture? Elle nous le dira bientôt à propos de deux ouvrages relatifs au pèlerinage de Compostelle qu'elle a elle-même effectué.

Pour accompagner son propre plaisir et le nôtre, nous sommes invités à lire:

« Immortelle randonnée » de Jean-Christophe Rufin (2013, ed Guérin)

« En avant, route! » d'Alix de Saint-André. (2010, Gallimard)
Le marcheur vit l'expérience peu commune d'une épreuve physique en contact avec la nature et avec les autres. Croyant ou athée, le « randonneur », comme le dit J-C Rufin, ressent une spiritualité qui l'émeut, le bouscule. Quel que soit le sens qu'il lui donne.



Lundi 19 janvier 2015 à 16h, à la Maison des artisans. Entrée gratuite. On peut venir sans avoir lu les livres.



Mairie de Saint-Cast le Guildo

1 place de l'Hôtel de Ville
22 380 ST-CAST-LE GUILDO
Tél. : 02 96 41 80 18
mairie@saintcastleguildo.fr
Horaires d'ouverture : Lundi : 9h-12h et 14h-16h du mardi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h. samedi : 9h30 -12h

Mairie annexe

de Notre-Dame du Guildo
22380 NOTRE-DAME DU GUILDO
Tél : 02 96 41 07 07
mairie.annexe@saintcastleguildo.fr
Horaires d'ouverture : Lundi, Mardi, Vendredi : 9h-12h et 14h-17h, Mercredi : 9h-12h, Jeudi : 9h-12h et 14h-16h, Samedi : 10h-12h.

Directrice de la publication :

Josiane ALLORY

Comité éditorial :

Olivier COJEAN, Thomas JARRY, Christian LANCELOT, Frédérique BRÉBANT, Géraldine DESCOMES, Annie LEBLANC, Agnès DURAND.

Photo de couverture :
Services de la Mairie

Dépôt légal imprimerie 2005

Conception - mise en page :

Rayures et Pointillés
Le Kerpont - 22130 ST-LORMEL
Tél. : 02 96 80 49 44
www.rayuresetpointilles.com

Impression et façonnage :

Imprimerie PEIGNE - 22100 DINAN
Tél. : 02 96 39 22 17

Cinéma EDEN : le programme

Salle de 249 places avec balcon, équipée en image et son numériques - Projections 3D XPAND - 5 rue de la Vallée de Besnault - 22380 St-Cast-le-Guildo Tél : 02.96.41.95.94

Le programme mensuel est désormais affiché dans le bulletin municipal. Cependant celui du mois de janvier n'est pas achevé le jour du bouclage. Vous retrouverez la programmation :

- Papier : à l'office de Tourisme, auprès des commerçants, au cinéma
- Par Internet : Sur le site du cinéma : www.cine-eden-stcast-leguildo.cine.allocine.fr
- Sur le site Allo ciné : www.allocine.fr
- Par mail en donnant votre

adresse au cinéma : cine-eden-stcastleguildo@orange.fr

OPÉRAS ET BALLETS :

La saison continue avec :

- Le mardi 16 décembre à 20h15 : "Les aventures d'Alice au pays des merveilles" splendide ballet de Christopher Weeldon, spectacle familial
- Le jeudi 29 janvier à 20h15 : « ANDRE CHENIER » opéra d'Umberto Giordano
- Tarif unique 15€ - réservation sièges et billets au cinéma et à l'office de tourisme

THÉÂTRE À L'ÉCRAN :

Après le succès de "LA DANSE DE L'ALBATROS", le cinéma va

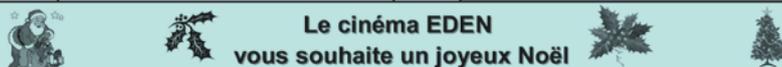


proposer le vendredi 9 janvier à 20h30, une pièce de Jean-François Champion "FAUT-IL TUER LE CLOWN ?" comédie avec Michel Roux et Alexandra Stewart. Tarif unique 8€ - Pas de réservation

CYCLE GRANDS FILMS DU RÉPERTOIRE :

- Lundi 8 décembre à 20h30 : "LETTRE D'UNE INCONNUE" film de Max Ophüls, - 1948 - avec Joan Fontaine, Louis Jourdan, Mady Christians - Durée 1h26
- Lundi 12 janvier à 20h30 : "L'AVENTURE DE M^{me} MUIR" film de Joseph L. Mankiewicz 6 1947 - avec Gene Tierney - Rex Harrison - Georges Sanders. Tarif unique 5€.

Du 5 au 30 décembre 2014

Vendredi 5			20h30	UN ILLUSTRE INCONNU
Samedi 6	18h30	UN ILLUSTRE INCONNU	20h30	MARIE HEURTIN VF-STF
Dimanche 7	15h00	MARIE HEURTIN VF-STF	18h00	UNE NOUVELLE AMIE
Lundi 8	20h30	Cycle Films du Répertoire « LETTRE D'UNE INCONNUE » Film de Max Ophüls - 1948 - Avec Louis Jourdan, Joan Fontaine, Mady Christians		
Vendredi 12			20h30	RESPIRE
Samedi 13	17h30	LA PROCHAINE FOIS JE VISERAI LE COEUR	20h30	HUNGER GAMES La révolte : partie 1
Dimanche 14	15h00	LA PROCHAINE FOIS JE VISERAI LE COEUR	18h00	RESPIRE
Mardi 16	20h15	« LES AVENTURES D'ALICE AU PAYS DES MERVEILLES » Ballet de Christopher Weeldon retransmis en direct par satellite depuis le Royal Opéra House de Londres		
Vendredi 19	17h30	LE CHANT DE LA MER	20h30	LA FRENCH
Samedi 20	17h30	ASTERIX Le Domaine des Dieux	20h30	LE PÈRE NOEL
Dimanche 21	17h30	SAMBA	20h30	LA FRENCH
Lundi 22	17h30	PADDINGTON	20h30	LE HOBBIT
Mardi 23	17h30	ASTERIX Le Domaine des Dieux	20h30	LE PÈRE NOEL
Mercredi 24	15h00	BENOIT BRISEFER		
Jeudi 25		 Le cinéma EDEN vous souhaite un joyeux Noël		
Vendredi 26	17h30	LES PINGOUINS DE MADAGASCAR	20h30	A LA VIE
Samedi 27	17h30	LES PINGOUINS DE MADAGASCAR	20h30	EXODUS Gods and Kings Sortie nationale
Dimanche 28	17h30	A LA VIE	20h30	LA FAMILLE BELIER
Lundi 29	17h30	BENOIT BRISEFER Les Taxis Rouges	20h30	EXODUS Gods and Kings
Mardi 30	17h30	LE CHANT DE LA MER	20h30	LA FAMILLE BELIER

Retrouvez nos programmes sur : répondeur 02.96.81.05.40 - Sur notre site : www.cine-eden-stcastleguildo.cine.allocine.fr
Par mail sur simple demande : cine-eden-stcastleguildo@orange.fr - Auprès des Offices de tourisme

